



CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle du mardi 2 juin 2026

Début à 19 :00 - Fin à 22 :00

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier : Sophie ACCAOUI, Maria Lucia CASTRILLON, François HEN, Danièle RENON, Béatrice LE QUÉRÉ, René CRETEL

Conseillers excusés : Damien CARMONA, Frédéric CUISANCE, Jacqueline MAGNIER, Bertrand LOFFREDA

Noah FLECHELLES : Adjoint à la démocratie participative

La Police Municipale (deux policiers)

Nombreux habitants, à propos des nuisances du quartier

Plusieurs associations porteuses de spectacles

Trois conseillers de quartier de Plaine-Lagny et un conseiller de quartier Saint-Blaise, concernés par le concours photo proposé par le conseil de quartier Réunion Père-Lachaise

Présidente de séance : Sophie ACCAOUI

Maître des horloges : Maria Lucia CASTRILLON

Rédacteur : François HEN

Après le tour de table, l'ODJ est abordé.

Introduction

Le 2 juin marquait la reprise des réunions plénières (ouvertes à tous) du conseil de quartier Réunion-Père Lachaise, après la mise en sommeil de la période électorale demandée par la Mairie. Pendant cette période de réserve, les membres du conseil de quartier ont continué à travailler sur des projets déjà initiés, en se réunissant de manière non-officielle.

Les problèmes du quartier / Paroles aux habitants

Des problèmes souvent récurrents.

Souci principal du quartier : la Place de la Réunion

Ce lieu, qui comporte quatre cafés, est devenu un endroit de rassemblement largement fréquenté, bien au-delà d'une clientèle locale. Deux points particulièrement focalisent les plaintes :

1. des clients bruyants jusque tard dans la nuit / nuisances sonores
2. le non-respect du partage de l'espace public par les terrasses, au-delà du périmètre accordé par les services municipaux / privatisation de l'espace public

Deux cafés sont principalement cités : La Chope et les Nouveaux Sauvages.

Le Conseil de quartier demande que le café les Nouveaux Sauvages ait un périmètre clouté comme ses confrères.

La Police Municipale explique son travail :

elle est au courant de ces débordements et agit dans le respect des règlements. Des patrouilles sont effectuées, même tard la nuit pour vérifier la fermeture des terrasses. (NB : Les terrasses estivales -au-delà du trottoir- sont autorisées jusqu'à 22H, les terrasses régulières -le long du trottoir- jusqu'à 2H du matin). Des amendes sont émises à l'encontre des contrevenants, mais la Police doit agir avec modération car le risque de plaintes pour harcèlement est réel, elle doit aussi veiller à ne pas transformer les cafetiers en ennemis car ces derniers lui fournissent des informations sur d'autres dysfonctionnements du quartier. Une sorte de modus-vivendi doit s'établir.

Les riverains expriment leur ras-le-bol :

Qui a attribué le périmètre des terrasses estivales ? Pourquoi les riverains n'ont-ils jamais été consultés sur ces choix ? Aujourd'hui, devant les faits accomplis, comment concilier tranquillité des riverains et business des cafés ?

Deux pistes de médiation sont évoquées :

1. Avec l'association « Les Pierrots de la Nuit »

2. Par la visite des élus avec le double objectif de sensibiliser les élus aux nuisances et de responsabiliser les commerçants.

Est suggéré l'installation d'un capteur de bruit pour objectiver les ressentis des riverains.

Le Conseil de quartier demande à la mairie un historique sur les attributions de terrasses estivales de la place de la réunion.

Autre signalisation : les pieds d'arbres des trottoirs

Ils ont été « nettoyés » à tort déplacent les riverains favorables à une biodiversité spontanée en pied d'arbre. L'explication donnée est que selon leur statut relatif ou pas au permis de végétaliser, les pieds d'arbres dépendent de la DPE (Propreté) ou de la DEVE (Espaces Verts). L'un des services préserve et l'autre nettoie.

Dans la même veine : une jardinière dépotoir

Un participant cite le cas du 71 rue de Bagnolet où une jardinière, le jardin Qum Tara (« Admire la beauté »), est devenue un véritable dépotoir. À qui revient son entretien ?

Autre nuisance : les trottoirs sont des crottoirs

Sur signalement à la mairie (au Conseil de quartier), dans un but éducatif, il est possible de faire intervenir le « chien - citoyen » : un maître-chien dont le chien est là pour montrer l'exemple aux autres chiens (et à leurs maîtres).

Rodéo passage Josseaume

Les riverains s'inquiètent que cette ruelle piétonne, fréquentée par les écoliers de Vitruve, soit, à la sortie de l'école, un lieu de slalom des scooters. Faudrait-il en interdire l'entrée par une barrière ?

Peu d'attention au bien public par des employés du gestionnaire de marché Bensidoun

Lors du ramassage des équipements de marché, l'employé laisse traîner la rampe de chargement, alors que son camion circule. Cela dégrade fortement les pavés de la rue. En outre il n'accepte pas les remarques des passants.

Il est demandé à la mairie de faire un signalement au gestionnaire.

Surélévation contestée d'un bâtiment à l'angle des rues de Buzenval et d'Avron

Un collectif de riverains est venu parler du projet de transformation de l'ancien cinéma « Palais d'Avron », (actuellement supermarché Auchan) en logements, salle de sport et supermarché, pour le déplorer. Ils ne sont pas contre la construction de logements sociaux, mais signalent que le projet ne respecte pas le nouveau Plan Local d'Urbanisme. Le permis a été accordé juste avant la promulgation du-dit plan et ne pourrait plus l'être à ce jour. Soucieux des impacts bioclimatiques négatifs que cela pourrait avoir, ils informent avoir engagé une action en justice pour suspendre le permis.

Bonne nouvelle : WC public remplacé rue Vitruve coté place de la Réunion

Après avoir été ôté à l'angle des rues Terre Neuve et Alexandre Dumas (à l'ouverture de la librairie), il a été remplacé de l'autre côté de la place. Il est quasi- opérationnel. Il va permettre de répondre au problème d'hygiène récurrent, compte tenu notamment du nombre croissant de clients qui fréquentent les terrasses.

Les animations du quartier / Propositions des partenaires

Plusieurs associations du domaine culturel sont présentes à la réunion. Ces associations sollicitent un soutien financier au Conseil de quartier pour des animations qu'elles souhaitent organiser dans l'espace public. En effet, dans le 20e, les conseils de quartier disposent d'un droit de tirage sur des crédits municipaux leur permettant de distribuer des sommes.

L'association Kif Kif

Elle se présente avec une association sœur, l'association BenKadi Afema 20.

Conjointement elles demandent un soutien pour trois événements : la fête de la musique du 21 juin, la fête du Vivre Ensemble le 14 juillet, la fête des Griots le 13 septembre. Ces événements sont connus comme des événements réguliers du quartier et sont généralement appréciés.

La somme demandée est de 1250 € pour chaque animation.

La compagnie Pièces Montées

Sa responsable organise depuis plusieurs années le festival « Femmes ordinaires extraordinaires, » dans le cadre des Journées du Matrimoine qui auront lieu du 12 au 20 septembre 2026. Cette compagnie travaille principalement sur les Portes du 20ème et est soutenue par les CQ de ces territoires (Saint-Blaise et Gambetta). C'est la première fois qu'elle s'adresse au CQ RPL pour une programmation qui aurait lieu sur la place Méline Mercouri (spectacle/conférence).

Elle demande 1000€.

La troisième intervenante s'exprime pour le théâtre de l'Écho (rue des Orteaux).

Ce lieu vient d'être repris par un collectif d'artistes et va héberger quatre compagnies, à savoir Apparente, Lumières de l'Ombre, Latinomania et Mousikè. Le lieu existe depuis longtemps, et ce nouveau collectif souhaite faire connaître sa ligne artistique singulière. Le soutien demandé est d'ordre matériel, à savoir participer à des frais pour la communication (graphiste, impressions, photographie).

La demande est de 1200€.

Intervention de l' élu

Noah Fléchelles, fraîchement nommé « adjoint au maire du 20° chargé de la démocratie locale et de la participation citoyenne » veut relancer rapidement les conseils de quartier, après l'organisation de Rencontres Citoyennes et d'élections de conseillers. Il précise qu'il va être bien davantage présent dans le fonctionnement des conseils que l'élue précédente.

Il précise que la mairie est en cours de recrutement d'assistants au Pôle Démocratie Locale, qui assureront un soutien technique aux conseils de quartier.

Noah Fléchelles a lancé un sondage auprès de la population (toute personne ayant connu un conseil de quartier peut y participer). Pour ce faire il faut remplir un formulaire, sous le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc6VDJT6ECWzEtQA0nWcSrILW1Z2gzSGPdG0kwMWNIP2ZABdw/viewform>

M Fléchelles envisage de convoquer une réunion de tous les conseils de quartier du 20e avant la fin du mois de juin (éventuellement en septembre si les circonstances y obligent). Il s'agit en fait des conseillers de quartier sortants avant toute réorganisation. Pour le moment les conseils de quartier reprennent et poursuivent sur le même fonctionnement que précédemment (mêmes dotations, mêmes modalités de réunions).

L'ambition de la nouvelle municipalité est grande. En effet la Mairie de Paris (Emmanuel Grégoire) veut instaurer des réunions de quartier régulières pour permettre aux habitants de participer aux suivis des réalisations qui les concernent. Il y aura ainsi des rencontres générales avec tous les élus dans les quartiers. Le Maire de Paris veut également que soient créées dans chaque arrondissement des conventions citoyennes, dont les membres seraient régulièrement renouvelés, et qui se réuniraient pour « plancher » sur des grands sujets de l'arrondissement et formuleraient des propositions.

Pour le moment et pour l'aspect pratique, le cadre précédent est reconduit.

À savoir on utilise les mêmes fiches projets que pour l'ancienne mandature. -On rappelle à cet égard que cette fiche avait été élaborée et proposée par le CQ Réunion-Père Lachaise et ensuite partagée par tous-. Et pour l'aspect logistique (photocopies ou autres), en attendant la mise en place du PDL et la relance des fournisseurs habituels, on peut s'adresser directement à la mairie (passer par les services de Oussama Aksoum).

Actions propres du CQ

Ciné Plein-Air du 26 juin (dixième édition).

Le film choisi est « En fanfare », les permissions de diffusion et d'occupation du jardin public sont demandées ; les animations complémentaires sont retenues ; la communication (affiche, flyer) est prête, il ne reste qu'à la faire imprimer (ce sera fait à la mairie) et à la diffuser.

Les devis (location matériel et droits à l'image) ont été votés par le CQ et envoyés au PDL le 20 mai.

La projection du court métrage d'animation, réalisé par les élèves de l'école Vitruve sur l'histoire de cette école, sera proposée en première partie.

Le concours photo 2026 (4^{ème} édition)

Le Conseil de quartier Réunion-Père Lachaise a pour envie de l'étendre aux deux conseils de quartier voisins (Saint-Blaise et Plaine-Lagny).

En 2025 Plaine-Lagny a été invité à y participer, l'exposition conjointe a remporté un franc succès. Plaine-Lagny en avait voté sa reconduction pour 2026. C'est dans cet élan que Réunion-Père Lachaise a mis en place une équipe projet chargée de la logistique générale, à savoir la communication, le suivi des candidatures et le jury. Le Conseil de quartier Saint-Blaise a accepté cette organisation.

Le Conseil de quartier Plaine-Lagny émet aujourd'hui des réserves et trois de ses membres sont venus à la réunion plénière pour en faire part. Ils ne sont pas d'accord avec l'organisation et la mutualisation proposées. Après des échanges mails très fouillés, ce désaccord, exprimé à la réunion, suspend pour le moment le partenariat avec Plaine Lagny.

M Fléchelles propose une rencontre de travail en mairie pour une discussion sous sa modération.

Des propositions de dates vont être envoyées.

Vote à huis clos du CQ RPL / soutiens financiers aux projets proposés

Sont accordés :

- 1250€ à Asso Kif Kif pour la « Fête du Vivre ensemble » (14 juillet) place de la Réunion
- 1250€ à Asso Ben Kadi Aféma 20 pour « la Fête des Griots » (13 septembre) place de la Réunion
- 1000€ à Cie Pièces Montées pour le festival « Femmes ordinaires extraordinaires » (jours à définir en septembre) place Méлина Mercouri

Ne reçoivent pas de soutien :

- Le projet de Kif Kif : la fête de la musique du 21 juin. Le CQ déplore une cacophonie insupportable ce soir-là et souhaiterait que la Mairie redéfinisse les règles de partage sonore de l'espace public, y compris le soir de la Fête de la musique.
- Le collectif du Théâtre de l'Écho pour sa communication car sa demande ne s'inscrit pas dans le type d'événements qu'un Conseil de quartier peut soutenir.

À NOTER

Prochaine réunion plénière : mardi 7 juillet (premier de chaque mois) à 19h salle Lucien Leuwen

L'adresse mail du Conseil de quartier : cdqreunionperelachaise@gmail.com reste fonctionnelle.